

HONORAIRES TRANSACTION à compter du 1/09/2019

Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur et indiqués sur le net vendeur TVA incluse pour 20 %

Dès la conclusion effective de la transaction, la rémunération du mandataire devient exigible.

Elle est d'un montant irréductible sur le prix de vente conformément au barème ci-dessous* :

Habitation

PARKING : 3 000 € TTC

Jusqu'à 190 000 € : 10 000 € TTC

190 001 € à 230 000 € : 6%

230 001€ à 700 000 € : 5.5%

Plus de 700 001€ : 5%

Honoraires location :

Bailleur : 1 loyer hors charges

Locataire : 15 €/m2

Bail commercial : 10% du montant du bail triennal